

Robert BARRÈRE
Commissaire Enquêteur

le 23 décembre 2022

à Monsieur le Maire de la commune d'ASSON

Objet : Modification n°1 PLU d'ASSON

-PV de synthèse des observations du public

-questions du Commissaire Enquêteur

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article R 123-18 du code de l'environnement, je vous prie de trouver ci-joint le procès verbal de synthèse des observations recueillies au cours de l'enquête publique qui s'est achevée ce jour en votre mairie.

Je vous transmets, de plus, en annexe, une série de questions

Vous disposez d'un délai de 15 jours pour me faire parvenir vos observations

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma parfaite considération

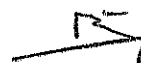


Robert BARRÈRE

Pièces jointes :

- Questions
- PV de synthèse

*Remis en mains propres à Monsieur le Maire - Adjoint d'Asson
en charge de l'urbanisme le 23.12.2022 à 17h30*



MODIFICATION N° 1 PLU ASSON : PROCES VERBAL DE SYNTHESE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

N°	Nom pétitionnaires + n° parcelles	Remarques pétitionnaires	Observations de la commune	Avis du commissaire-enquêteur
R 1	LOUSPLAAS Mélanie OD 0577 OD 0578	Confirme sa demande de changement de destinations de ces 2 parcelles « afin de créer un logement à proximité immédiate de (son) exploitation »		
R 2 + L 1	WIBRATTE François E - 203 204 205	Le pétitionnaire rencontre le commissaire enquêteur et lui remet une lettre expliquant sa demande : Il déclare être propriétaire d'une maison à usage d'habitation sur parcelles ici référencées, selon acte notarié de Me CARRAZE du 22/10/2007, il y a fait réaliser des travaux pendant lesquels il a obtenu dispense de la taxe d'habitation. Exprimant en mairie son désir d'en reprendre l'usage d'habitation, il lui aurait été répondu verbalement que son bien était considéré comme grange, d'où son inquiétude, il déclare avoir informé le fisc par courrier recommandé de la fin des travaux pour rétablissement de la taxe d'habitation. Il demande donc que la bâtisse sur les parcelles concernées soit prise en compte comme unité d'habitation		
R 3 + L 2	NERRIERE Frédéric Directeur Fromagerie MATOCQ Zone Aef D 1292 D 1293 D 440 D 438	Le pétitionnaire rencontre le commissaire enquêteur pour lui remettre la lettre qu'il a adressée au maire d'ASSON le 23-05-2022 et qu'il souhaite verser au registre d'enquête publique, exprimant ses desiderata qui restent d'actualité : La fromagerie MATOCQ, pour développer son activité, a besoin de s'agrandir pour sa production et activités sociales et de bureaux. Suite à des audits de contrôle il a été décidé d'améliorer la sécurité des personnes et des biens sur site : -mise en sécurité des personnes sur zones de travail à risques -conformité sanitaire des locaux sociaux -sécurité alimentaire		

		<p>-zone d'affinage supplémentaire (270m2) + lavage-stockage des emballages (240m2)</p> <p>-gestion des flux de véhicules VL-PL (parking + balisage)</p> <p>Le PLU d'ASSON ne permettant pas actuellement la réalisation de ces projets doit évoluer pour pérenniser activité et emplois de la fromagerie implantée ici depuis 70 ans</p>	
R 4	FROSSARD Denis	<p>Le pétitionnaire écrit sur le registre le 23-11-2022 : « autant il me semble légitime de favoriser la vie agricole dans le monde rural, autant les pollutions électromagnétiques dues aux antennes relais devraient être davantage circonscrites, voire évitées »</p> <p>Par mail adressé en mairie le ,24-11-2022, déclare dans le cadre de l'enquête publique : « je suis très favorable à la mise en place de l'antenne publique (téléphonique)...nous n'avons pas de réseau dans notre quartier, cela est néfaste dans la vie de tous les jours »</p>	
R 5 L 3	BOURDA Cédric	<p>Le pétitionnaire, livreur de fromages de l'entreprise MATOCQ depuis 25 ans, souligne le dynamisme de cette entreprise en évolution permanente, valorisant les produits locaux, faisant rayonner la commune dans toute la France, créatrice d'emplois de proximité, il déclare qu'il est important de soutenir le projet porté par la fromagerie MATOCQ</p>	
R 7	LABORDE TURON Nicolas OD 83	<p>Demande le changement de destination d'une grange lui appartenant pour pouvoir créer son logement d'exploitant agricole sans avoir à construire une habitation sur terrain agricole : il en a besoin pour gérer quotidiennement son élevage</p>	
R 8	COURADES Arnaud C 269	<p>Déclare le 16-12-2022 sur le registre d'enquête publique avoir fait une demande de changement de destination, pour la grange lui appartenant sur la parcelle citée par lui en référence. Il ajoute qu'il habite avec ses parents sur cette parcelle, il souhaite rénover la grange qui a maintenant perdu sa vocation agricole pour en faire son logement principal afin de rester à proximité de son</p>	

R 9 D708	POMME Jean-Michel	élevage nécessitant sa présence quotidienne Le pétitionnaire étant empêché de venir en mairie a téléphoné ce jour en ma présence au maire-adjoint chargé de l'urbanisme pour demander qu'on inscrive au registre son accord pour le changement de destination de sa grange parcelle D708 afin de pouvoir loger sur son exploitation d'élevage	
-------------	----------------------	--	--